



PROGRAMME 2013

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

Les entreprises sont des acteurs incontournables du développement durable. De plus en plus conscientes de leurs responsabilités, elles agissent à travers la mise en œuvre de stratégies de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) pour intégrer des préoccupations sociales et environnementales au cœur de leurs activités commerciales et en relation avec leurs parties prenantes.

Animation du réseau des entreprises adhérentes

MANAGEMENT DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Enjeux : 48% des responsables d'entreprise affirment que le développement durable contribue déjà à modifier leur business model. Les trois principaux leviers de ce changement sont la demande des consommateurs (52%), la raréfaction des ressources (39%) et la volonté de ne pas se laisser distancer par leurs concurrents (38%) dans ce domaine. (*Etude 2013 The Innovation Bottom Line - MIT et BCG auprès de 4000 dirigeants*).

Objectifs : animer le réseau des entreprises adhérentes en leur apportant des clés opérationnelles pour leurs stratégies de RSE.

Cela se traduit par :

- le suivi des entreprises adhérentes dans la conception, la mise en œuvre et la valorisation de leurs stratégies RSE,
- la mise en réseau avec des adhérents ressources: collectivités, ONG et associations, établissements publics, etc,
- la production d'outils pratiques et d'analyses sur des thèmes clés de la RSE,
- la réponse à des demandes d'informations ou d'interventions sur-mesure, l'organisation de rendez-vous et groupes de travail.

> A vos agenda ! Les Rendez-vous de la responsabilité sociétale et les fiches repères

- 25 avril : Responsabilité élargie du producteur et éco-organismes : droits et devoirs des professionnels et optimisations de fonctionnement
- 26 septembre : ACV sociale : quelles applications possibles en entreprise en lien avec les parties prenantes ?

> Organisation de webinars pour permettre le co-développement et la revue entre pairs :

En fonction de la faisabilité technique, des webinars seront testés au cours de l'année 2013 auprès de nos adhérents entreprises sous la forme de groupes de 8 personnes maximum. Ces échanges d'une durée de 1h30 à 2 heures permettront aux adhérents de co-développer ou de présenter à leurs pairs leurs problématiques RSE. L'enjeu est de pouvoir échanger autour de ses difficultés et de déterminer collectivement des leviers d'action inspirés des pratiques des uns et des autres. Si vous souhaitez présenter une thématique, merci de vous signaler auprès de l'équipe.

> Développement d'une boîte à outils pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies RSE.

PARTENARIATS ET DEMARCHES SECTORIELLES

Enjeux : dans un contexte de crise économique, il est plus que jamais nécessaire d'unir les forces de chacun pour accélérer la mise en œuvre de la responsabilité sociétale des entreprises sur le territoire. Dans ce cadre, le Comité 21 se met à disposition des organisations qui souhaiteraient travailler sur ces sujets.

Objectifs : développer des partenariats opérationnels avec des associations, fédérations ou réseaux travaillant sur des enjeux complémentaires au Comité 21. Favoriser la co-construction d'outils pour les entreprises.

> **Partenariats 2013 :** Produrable (conférence sur le dialogue PP), GRI (lancement GRI 4), Orée (logistique), EpE (événement agences de notation), Association Bilan Carbone, UDA, CJD Pays de la Loire...

Développement des expertises

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Enjeux : améliorer l'adéquation de la stratégie de l'entreprise aux attentes de la société civile et enrichir sa réflexion et ses engagements.

Objectifs : développer, par l'animation opérationnelle de concertation parties prenantes, des retours d'expérience effectifs pour alimenter les réflexions sur le dialogue parties prenantes à l'échelle nationale.

Nota : Le Comité 21 joue le rôle de tiers facilitateur depuis 2004 sur la base de règles déontologiques définies pour garantir la qualité et la transparence des échanges.

> A vos agendas :

- 28 novembre : **Conférence de lancement du projet dialogue parties prenantes**

> **Animation de panels :** Les travaux portent cette année sur l'expérimentation « Indicateurs du développement durable » de McDonald's et la concertation menée avec Sanofi France.

> Le projet dialogue regroupe :

- La rédaction d'une note méthodologique.
- La réalisation d'un baromètre du dialogue.
- La définition concertée d'un cadre national du dialogue régissant les pratiques de dialogue entre les entreprises et leurs parties prenantes

REPORTING

Enjeux : Depuis plus de dix ans, le Comité 21 lit et réalise les synthèses des rapports développement durable d'entreprises, et depuis l'année dernière ceux de collectivités, pour décrypter les tendances et analyser les pistes de progrès. Si le cadre s'est renforcé pour les entreprises (ISO 26000, principes directeurs de l'OCDE, GRI, décrets d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2), il ne fournit pas d'indicateurs suffisamment précis et opérationnels.

Objectifs : être en mesure d'identifier et de donner des clés d'action et d'amélioration sur les démarches de reporting. Apporter un regard complémentaire aux études existantes sur l'exercice de reporting, en particulier en pouvant y intégrer l'approche territoriale.

> A vos agendas :

- 24 octobre – **Table ronde « Du rapport de développement durable au rapport intégré, vers un rapport territorial ? »**

L'enjeu de cette table ronde sera de faire un point rapide sur les initiatives de reporting intégré initiées par l'IIRC et dont les conclusions doivent être rendues en 2013. L'objectif résidera également dans l'étude des liens entre rapports de collectivités territoriales (article 255 du Grenelle) et rapports d'entreprises. En particulier, sera posée la question d'un rapport de territoire – remplaçant un rapport d'organisation - et alimenté par l'ensemble des acteurs locaux.

LOGISTIQUE DURABLE

Enjeux : les transports représentent une source majeure d'émissions de GES – en particulier le transport routier dont la part d'émissions est de 32% à l'échelle française en 2009.

Objectifs : compléter les initiatives engagées en recensant les meilleures pratiques de dialogue et de partenariat sur l'ensemble de la chaîne logistique, favoriser le dialogue entre les acteurs et réaliser une expérimentation terrain.

Nota : Orée et le Comité 21 se sont associés en 2012 autour de la thématique de la logistique durable. Le projet commun est structuré en trois phases : **Phase 1 (juillet à décembre 2012) :** diffusion d'un questionnaire auprès des parties prenantes et des experts de la supply chain responsable afin de définir les enjeux et les meilleures pratiques existantes. **Phase 2 (d'ici novembre 2013) :** élaboration d'un livrable pédagogique afin de restituer les meilleurs enseignements en la matière. **Phase 3 (2014) :** mise en place d'une expérimentation terrain pour mettre en œuvre concrètement les recommandations élaborées.

> A vos agendas : groupes de travail et réunion de clôture des travaux 2013

- un à deux groupes de travail en 2013 (dates à déterminer)
- 19 décembre : **plénière de clôture des travaux des années 2012 et 2013**

> Publications

- Résultats du questionnaire mené en 2012 auprès des adhérents des réseaux Orée et Comité 21
- Infographie pédagogique visant à montrer les externalités positives et négatives de la fonction logistique à l'échelle territoriale

MECENAT ET RSE

Enjeux : mécénat et RSE sont deux démarches avec leurs spécificités et logiques propres mais tendent vers une direction convergente : une contribution à l'intérêt général et à un développement soutenable.

Objectifs : identifier et favoriser les interactions et synergies possibles entre ces deux démarches.

> A vos agendas :

- **25 février, 3 juin, 18 novembre – Formation « Mécénat et RSE, deux démarches à articuler »**

Les inscriptions (payantes) se font auprès d'Admical - osadi@admical.org

ENTREPRISES ET ANCRAGE TERRITORIAL

Enjeux : en tant que premier réseau des acteurs du développement durable regroupant 120 entreprises, plus de 180 collectivités territoriales et près de 100 associations, le Comité 21 a une place privilégiée pour donner les clés de collaboration entre ces acteurs.

Objectifs : favoriser la collaboration essentiellement entre entreprises et collectivités locales sur un même territoire, pour rendre possible une approche transversale du développement durable. Faciliter la compréhension et l'articulation entre les méthodologies (PCET, Agenda 21, ISO 26000...).

> A vos agendas : session de formation à destination des adhérents entreprises et collectivités

- **5 décembre : journée de sensibilisation des entreprises aux démarches territoriales (PCET, Agenda 21) et des collectivités aux démarches RSE**

Une fiche repère sur l'articulation méthodologique et opérationnelle entre les démarches ISO 26000 et Agenda 21 sera également remise aux participants.

MARKETING DURABLE

Enjeux : faire évoluer les stratégies et les pratiques pour passer d'approches de niches à des approches globales (*mainstream*).

Objectifs : proposer des repères pour concevoir et déployer des stratégies de marketing plus responsables.

Nota : Le Comité 21 a publié en avril 2011 le *Guide pratique du marketing durable en partenariat avec PwC, LH2 et ESCP Europe et le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*.

> **Partenariat avec la plateforme d'échanges de bonnes pratiques de communication responsable mise en place par l'UDA** (<http://bonnespratiques.uda.fr/>), en collaboration avec Ethicity et avec le soutien de l'ADEME.

> **Université d'été de la communication pour le développement durable :** la 12^{ème} édition de ce rendez-vous sur deux jours sera un lieu de réflexion et de co-construction pour de nombreux acteurs de la communication et du développement durable.

> **Observatoire de la communication et du marketing responsable :** dans la poursuite de l'action initiée par ACIDD, en partenariat avec l'UDA, l'AACC, le Syntec – relations publiques, Communication et entreprises, UJJEFF et l'ADEME.

Le Comité 21 pour les entreprises, c'est aussi des travaux sur :

- ⇒ **Achats responsables :** En 2002, le Comité 21 a initié un groupe de travail sur la thématique des achats durables. A l'issu de ce groupe, un guide a été publié en 2005 avec l'AFNOR. En 2010, le Comité 21 a publié une Note 21 *Les PME et l'achat responsable – Comment les donneurs d'ordre publics et privés peuvent aider les fournisseurs à répondre aux nouvelles exigences* en partenariat avec Ecoeff. En 2012, un rendez vous RSE a été organisé sur la thématique des achats solidaires auprès des entreprises d'insertion, des entreprises adaptées et des ESAT. Le Comité 21 est également membre du Conseil d'administration de l'Obsar.
- ⇒ **Mobilisation des équipes :** afin de proposer un outil opérationnel pour mobiliser ses collaborateurs et faire évoluer les pratiques professionnelles, le Comité 21 en partenariat avec des Enjeux et des Hommes, a publié en 2009 le guide *Mobilisation des équipes pour le développement durable, du déclic à l'action*.

Contacts :

Isabelle Boudard, responsable RSE – 01 55 34 75 24 – boudard@comite21.org
Elise Attal, chargée de dialogue parties prenantes et RSE – 01 55 34 75 29 – attal@comite21.org



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org